

## Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Après le temps maussade de ces dernières semaines, l'été presque nous surprend à présent. La nature fait bien les choses et après un hiver où la neige avait couvert nos montagnes, cette humidité printanière viendra sans doute en grande partie compenser les gros déficits en eau de l'année dernière. Le Lac de Serre-Ponçon est plein et c'est une saison touristique sous les meilleurs auspices qui s'annonce, pour l'embrunais en général et donc aussi pour notre commune.

Ici à Châteauroux, après les quelques désagréments de la dernière saison estivale en lien avec la réfection de la traversée du village, j'ai aujourd'hui la satisfaction d'un ouvrage terminé et qui participe, comme espéré dès la conception de ce projet, à l'embellissement du cœur de notre commune. C'est avec plaisir et fierté que je vois vivre à présent la Place de la Mairie, fleurie, arborée, vivante de ses commerces et services, animée des conversations en terrasse du Bar des Alpes réouvert, et des allées-venues des châteauroussins et des touristes. Les avis élogieux que certains d'entre vous m'ont adressés directement, sont une grande satisfaction pour moi et mon équipe.

En revanche, toujours en lien avec la Place de la Mairie mais malheureusement plus largement, je déplore des incivilités graves. Un sommet de bêtise, de manque de respect, a sans doute été atteint avec le bris à la massette, des angles des nouveaux bancs de la place mais l'atteinte aux drapeaux du Monument aux Morts ou la divagation de chiens en liberté dans les rues du village, avec les désagréments que l'on imagine, sont également intolérables.

Une autre satisfaction maintenant : la remise en état de nos routes forestières se poursuit. Après celle de la Cascade, puis celles de Belle Aiguette, c'est à présent pour l'année en cours, celle de l'Eyrette qui va être remise à neuf.

Le dossier d'agrandissement de l'école suit son cours et cette classe supplémentaire qui sera bientôt à la disposition de nos élèves, en dit long sur le dynamisme démographique de notre commune.

Je vous souhaite un très bel été. Que cette saison facile à vivre soit pour vous synonyme de plaisir familial et conviviaux. Je reste à votre écoute et dans le plaisir de nos rencontres.

**Jean-Marie BARRAL**



## Bienvenue

Enfin, Le bar des Alpes a réouvert depuis le 1<sup>er</sup> juin. Karine et Florian vous accueillent 7j/7 de 6h à 22h, boissons et petite restauration régaleront vos papilles. Bienvenue à ces nouveaux gérants.

## Arrosage par aspersion

**Enquête publique** préalable à l'instauration de servitude d'utilité publique pour la modernisation du réseau d'**irrigation** a débuté le 12 juin et se terminera le 11 juillet. Le commissaire enquêteur tient une permanence le 5 entre 9h et 12h et le 11 juillet prochain de 13h30 à 16h30.

L'association des Usagers du Service Public de **l'assainissement** dans l'Embrunais souhaiterait organiser une **réunion publique** sur la commune pour parler de la problématique du contrat de Véolia.

**Déjections canines** : un distributeur est installé place de la mairie et un autre est situé sur le parking de la Forge. Un arrêté municipal a été pris. Les propriétaires qui ne ramasseront pas les déjections de leurs animaux seront verbalisés.

**Ramassages des encombrants** : Jeudi 20 juillet et Jeudi 24 août. Sur inscription obligatoire en mairie.

## Civilités

**Canal d'arrosage** : L'eau coule sur la route, prenez 5 minutes pour enlever terre et feuilles, pour qu'elle reprenne son cours normal.

# Bilan et projets pour l'école du Rabioux

À la rentrée dernière, l'école de Châteauroux a accueilli deux nouvelles enseignantes avec l'ouverture de la sixième classe (Béatrice Garcin et Stéphanie Lecomte). Pour la rentrée 2023, on observe un léger tassement dans les effectifs mais on reste globalement autour de 130 élèves.

A la rentrée, une nouvelle enseignante (Delphine Mouront) remplacera l'enseignante non titulaire du poste.

Le Parc National des écrins reste un partenaire privilégié de l'école avec encore cette année plusieurs interventions en cycle 1 et 2 autour de la biodiversité et des insectes.

Les élèves de maternelle ont pu assister à un spectacle vivant proposé par l'association Rions de Soleil qui intervient également dans l'école dans le cadre des lectures animées.

D'autres projets, comme par exemple celui de la forêt pédagogique en partenariat avec la commune de Châteauroux et l'association des Communes forestières PACA, permettront aux élèves, si notre dossier est validé, de s'impliquer dans la gestion d'une parcelle forestière domaniale située sur le territoire de la commune pendant plusieurs années. Ce travail se ferait en partenariat avec l'ONF.

A la demande de la mairie, une information sur les risques liés à la présence de l'ambrosie sur notre territoire a été faite aux élèves de cycle 3.

Chaque année nous reconduisons des projets autour de la danse, la chorale avec Pascal Coquelet, le ski de fond, le VTT, le hand-ball, la randonnée (nuit en refuge),...



## L'agrandissement de l'école

L'effectif scolaire étant devenu plus important que la capacité d'accueil des locaux actuels, le projet d'agrandissement du bâtiment est devenu incontournable. Une étude de sol a été rendue et le permis de construire déposé. L'appel d'offres est en cours, les entreprises doivent répondre pour mi-juillet.

A réception des offres nous prévoyons une réunion sur place.





# Le SIVU Les Loulou's

## Accueils périscolaires

À Châteauroux les Alpes, 2023 est une année de transition pour le SIVU Les Loulou's.

La 6ème classe ayant vu le jour à l'école du Rabioux, nous avons dû nous adapter et trouver des solutions afin d'accueillir les enfants pendant les accueils périscolaires. En pensant toujours à la sécurité et au bien-être des enfants.

Savoir s'adapter est le cœur de notre métier d'animateur. C'est donc avec enthousiasme ... que l'équipe d'animation, emmenée par Sandy a su proposer un accueil aux enfants dans les meilleures conditions

Pour l'année scolaire 2022/2023, la salle du conseil fut donc transformée en garderie et le parc en

terrain de jeu, pour les enfants de la garderie après l'école.

Dans quelques mois les enfants retrouveront un espace dédié exclusivement pour la garderie à l'école.

En attendant, les garderies sont toujours encadrées le matin à l'école par Sylvie et Fabienne ATSEM de l'école et le soir par Sandy, notre référente sur Châteauroux-les-Alpes. Michel, employé communal, vient régulièrement renforcer l'équipe dès que nous en avons besoin. En effet, dès que le nombre d'enfant accueilli dépasse 14, nous devons ajouter une personne en renfort. C'est pour cela que nous insistons auprès des familles à nous communiquer leur besoin de garde le vendredi de la semaine d'avant.



Le SIVU Les Loulou's propose aussi un accueil tous les mercredis sur Baratier. Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée, avec ou sans le temps repas

## Les vacances scolaires

Si les garderies sont délocalisées à la salle du conseil, les vacances se passent encore dans les locaux de l'école. C'est toujours un moment très important de transformer le hall de l'école en accueil de loisirs. Transformer cet espace vide en salle de jeux pour le plaisir des enfants.

## Les vacances permettent aux enfants de voyager :

Voyager jusqu'au Canada pendant les vacances de février.

Les enfants ont joué les hockeyeurs à l'Alp 'Aréna de Gap, cuisiné et dégusté une poutine typique Canadien et sans oublier de chanter en espérant devenir la nouvelle Céline Dion

Pendant les vacances de printemps, les enfants ont continué à voyager. Du monde de Mario (personnage jeu vidéo) à celui des livres... un voyage (presque) imaginaire !

Mario et Luigi n'ont plus de secret pour les enfants. La première semaine, après avoir vu « super Mario Bros » au cinéma, ils sont devenus de véritables supers héros sur le circuit Mario Kart, dans un grand jeu réel avec les copains des Loulou's

La deuxième semaine, les enfants ont découvert la grande aventure du livre, de l'auteur jusqu'aux lecteurs en passant par l'illustrateur, l'imprimeur et le libraire et avec l'intervention de Sophie de la Médiathèque de notre village.



## L'été se prépare au CASTELOU

Sandy et Eva peaufinent un programme toujours aussi imaginaire et varié.

Tout d'abord, direction **l'Amazonie**. Deux semaines d'ambiance tropicale à la découverte de sa faune et sa flore.

Cirqueries et acrobaties avec une initiation au tissu aérien pour les plus grands avec Albane de la Cie « pieds en l'air » et Pitchoun Parc à Eygliers, pour les plus petits. Idéal pour faire des pitreries !

**Le mois d'août** débutera par de la gadoue et encore de la

gadoue avec de grands jeux dans les bois.

Pendant que les plus grands seront en bivouac aux Pinées, les petits découvriront le parc animalier du Serre-Ponçon au Sauze du Lac.

De plus en plus haut... **semaine « Ça plane pour moi »**, direction l'Aérodrome de Tallard. Des machines volantes de Léonard de Vinci aux avions spatiaux, les enfants sauront tout sur les avions Les deux dernières semaines des vacances, en partenariat avec la

DRAC, l'artiste contemporain Radouan interviendra au CASTELOU par le biais du projet « ouvrir le monde ». Artiste et Archéologue, Pendant ce temps les plus petits découvriront nos héros du quotidien avec la Pat Patrouille. Chase, Zuma, Marcus et Ruben feront découvrir leurs métiers aux enfants. Pour finir ces vacances en beauté sous les cocotiers. Fête, cocktails, musique, jeux et sortie au plan d'eau. À très vite au... CASTELOU !

# Obligation de débroussaillage

En ce début de saison estivale, nous vous rappelons que des **travaux d'entretien** doivent être réalisés aux **abords de vos constructions**.

En effet, par retour d'expérience, un **débroussaillage réglementaire** effectué autour des habitations assure une **protection efficace dans 80% des cas** afin de contrer la propagation d'un feu de forêt ou seulement de broussailles, jusqu'à votre propriété.

**Où débroussailler ?**

Toute l'année, l'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage :

- Autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas) : il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie.
- Sur la totalité de sa parcelle classée en zone urbaine (zone U), même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier pour maintenir l'état débroussaillé.

**Le débroussaillage en 7 points**

Dans les Hautes-Alpes, l'arrêté préfectoral n°05-2017-12-08-018 du 8 décembre 2017 précise les modalités techniques du débroussaillage.

On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 La coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse
- 2 La coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts ou dépérissants
- 3 L'élimination des haies et plantations d'alignements sur 3 mètres de distance entre l'extrémité de l'alignement et les constructions
- 4 La coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de tout point de constructions (habitations, abris de jardin, ...)
- 5 L'élagage de toutes les branches basses sur au minimum 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 4 mètres de hauteur ou sur la moitié de la tige pour les autres
- 6 La coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres
- 7 L'élimination de tous les végétaux coupés (par dérogation, possibilité de les brûler dans les conditions de l'arrêté «emploi du feu»)

**AVANT**

**APRES**

**Des cas dérogatoires existent bien entendu :**

- **Les terrains agricoles**, les vergers régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique.
- **Les arbres remarquables** (éléments du patrimoine, arbres sénescents, arbres d'intérêt biologique) situés à moins de 3 mètres, houppiers compris,

pris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppiers compris.

- **Les haies** peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de 3 mètres de toutes constructions.



**AGRICULTURE**

**Concours bovins du Salon de l'élevage à Gap**

Les jeunes agriculteurs 05 ont organisés la **5<sup>e</sup> édition de l'élevage haut-alpin au parc de la pépinière de Gap**. L'occasion pour eux de mettre un coup de projecteur sur l'Agriculture de Montagne et les circuits courts. À cette occasion, le GAEC de la Muande de la famille LIONS a remporté plusieurs prix. Félicitations pour ces récompenses.



## Olympiades des Métiers

Un petit focus aujourd'hui sur deux jeunes Castelroussins : **Mélina Bernard**, 18 ans et **Erwan Bonnabel**, 17 ans. Ils se sont inscrits tous les deux aux Olympiades des Métiers.

À l'issue du concours, Mélina termine 3<sup>ème</sup> meilleure ouvrière de la région PACA en catégorie pâtisserie-confiserie et Erwan 3<sup>ème</sup> meilleur ouvrier en catégorie réparation carrosserie et tôlerie.

Mélina travaille à la boulangerie du village « Aux petits GODON », quant à Erwan, c'est chez A2R Carrosserie à Embrun. Ce sont des passionnés et ils veulent être les meilleurs dans les métiers qu'ils ont choisis. Ce sont aussi des compétiteurs et envisagent de participer à d'autres concours comme par exemple le « WorldSkills Competition », une compétition internationale pour Erwan.

Ils donnent à toute la jeunesse de Châteauroux, un bel exemple d'implication et de courage. Nous leur souhaitons bonne chance et les remercions tous deux, de porter haut les couleurs de Châteauroux-les-Alpes.



Mélina Bernard.



Erwan Bonnabel.

### ÉTAT CIVIL

**Depuis novembre 2022 jusqu'au 12 juin 2023**

#### **Naissance**

Maxine MÉLINON née le 06 janvier 2023 fille de Sylvain et d'Angélique JACQUEMMOZ

Malo LE GUEN né le 9 février 2023 fils de Valentin et de Camille BASSET

Daphnée GUERILLOT née le 21 février 2023 fille de Denis GUERILLOT et de Pauline WAYMEL

Shanty SINGH née le 27 mars 2023 fille de Chand et de Audrey SILVIN

Louisa BOURLLOT née le 20 mai 2023 fille de Pierre et de Fanny MALAVAL

#### **Mariages**

Le 22/04/2023 Pierre MIGNOT et Hannie Mae LOBIDO

Le 03/06/2023 Martin PALFROY et Fanny MORIZOT

#### **Décès**

Madame Odette NAVEL le 27/12/2022

Madame Juliette BAYARD le 29/12/2022

Madame Véronique MONDON (famille BATIA) le 20 janvier 2023

Monsieur Régis GIRARD le 21 janvier 2023

Monsieur Lucien VIGOUROUX le 27 janvier 2023

Madame Andrée CARDON épouse THOMAS le 24 mars 2023

Madame Georgette ROUX le 11 juin 2023



Mariage de Pierre Mignot et Hannie Mae Lobido.

### TRIBUNE DE L'ÉQUIPE « ENVIE DE CHÂTEAUROUX »

Trois ans déjà, et la mi-mandat ce printemps ! Le travail et la coopération avec l'équipe majoritaire est parfois limité, mais souvent constructif... Je suis heureux de pouvoir faire des propositions acceptées, mais souvent frustré d'une certaine opacité sur des dossiers, et surtout frustré du manque de travail de l'équipe en place... Divers dossiers n'avancent pas comme ils devraient faute d'engagement, et c'est bien dommage, à seulement la mi-mandat.

**Thomas BETH**

# Les rendez-vous de cet été !

**Jour du marché.** Les mardis matin du 20 juin au 5 septembre.

**L'association SAN DA QUI** vous propose pour cet été :

- le 16 juillet le trail,
- le 29 juillet la paëlla,
- le 5 août moules frites,
- et le 20 août le repas campagnard.

Concours de **boules** au stade de foot tous les mardis soirs de l'été.



**L'association Châteauroux en fête** vous invite :

- le 8 juillet à la kermesse,
- le 12 août pour une soirée dansante et les 1<sup>e</sup> et 2 septembre à la fête de la bière.

**3 août 2023 :**

- A l'occasion des **50 ans du Parc des Ecrins**, les associations proposeront des animations et des jeux à la cascade de la pisse.
- **Les Z'ateliers de l'été**, animés par Charlotte les 11/18/25 juillet et les 1/8/22 août de 10h à 12h.

Inscriptions par sms uniquement : 06.24.36.04.81.

- **Camping « New » Rabioux.** Comme chaque année, il y aura des repas concert tous les mercredis soirs et aussi le retour du Durance Festival du 14 au 16 juillet.

- Fêtes des hameaux.



## RETOUR EN IMAGES

Les vœux du Maire 2023 ▶



◀ Le 8 mai 2023.